

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ENERGIE PARTAGEE ASSOCIATION

Mélodie DELEPINE et Alenka DOULAIN, co-présidente de l'association Energie Partagée, ont le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Énergie Partagée qui aura lieu :

Le Vendredi 14 juin 2019 à Redon à partir de 9h30
(A l'Issat - 6 rue de la Maillardais -35600 Redon)

Nous vous rappelons que les décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés. Toutefois, en cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote en ligne et par procuration est autorisé, conformément à l'article 17 de nos statuts.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire donnant pouvoir à un autre adhérent ou mandat à un membre de votre structure. Retrouvez les adhérents de l'association [en cliquant ici](#).

Un point d'attention : seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire. Pour mettre à jour votre cotisation, c'est [ici](#) !

Ordre du jour :

- Accueil et Emargement
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes
- Présentation des candidats au Conseil d'administration
- Vote des résolutions ordinaires et élection du conseil d'administration

Le dossier d'Assemblée est téléchargeable sur le site d'Energie Partagée <https://energie-partagee.org/assemblee-generale-2019/>

Il comprend :

- Convocation et résolutions
- Rapports moral et d'activité
- Rapport financier, comptes 2018 et budget 2019
- Rapports du commissaire aux comptes
- Rapport d'activité du mouvement Energie Partagée
- Candidature de SERGIES au Conseil d'Administration
- Candidature des Amis d'Enercoop au Conseil d'Administration
- Candidature du CLER au Conseil d'Administration
- Candidature d'ELISE au Conseil d'Administration
- Candidature d'Energies Partagées en Alsace au Conseil d'Administration
- Mandat et pouvoir



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
L'ASSOCIATION

Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir, Madame,
Monsieur,
nos sincères salutations

Mélodie DELEPINE

et Alenka DOULAIN

Cette Assemblée s'inscrit dans le programme des Rencontres Européennes de l'Énergie Citoyenne (REVE) du 13 au 15 juin 2019 à Redon (35) co-organisé avec Énergie Partagée Investissement et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine.
Retrouvez le programme complet sur : https://frama.link/EP_AG2019

Adresse administrative :
10 avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION
16-18 Quai de Loire
75019 Paris - 01 80 18 92 21
N° SIREN : 529 402 406
association@energie-partagee.org

Siège social :
16-18 Quai de Loire
75019 Paris

RESOLUTIONS SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activités et du rapport moral de l'association telles que présentés, approuve le rapport d'activités et le rapport moral de l'année 2018.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier tel que présenté, approuve les comptes annuels qui constatent un résultat net positif de + 8 667 euros et un total de bilan de 1 071 489 euros.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de + 8 667 euros en fonds associatifs sans droit de reprise.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESERVES ET DU REPORT A NOUVEAU

L'Assemblée Générale décide d'affecter les réserves de + 55 217 euros ainsi que le report à nouveau de + 3374 euros en fonds associatifs sans droits de reprise.

CINQUIEME RESOLUTION - FORMALITES LEGALES

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs-trices de l'association afin d'effectuer toutes les formalités légales.

SIXIEME RESOLUTION - VALIDATION DU BUDGET 2019

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget 2019 de l'association tel que présenté, valide le budget 2018.

SEPTIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COLLEGE 1 FONDATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations des Amis d'Enercoop, élit Les Amis d'Enercoop comme membre du Conseil d'administration au collège "fondateurs" pendant un mandat de trois ans.

HUITIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COLLEGE 1 FONDATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations du CLER, élit le CLER comme membre du Conseil d'administration au collège "fondateurs" pendant un mandat de trois ans.

NEUVIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COLLEGE 2 PORTEURS DE PROJETS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations du SERGIES, élit SERGIES comme membre du Conseil d'administration au collège "porteurs de projets" pendant un mandat de trois ans.



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'ASSOCIATION

**DIXIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION -
COLLEGE 2 PORTEURS DE PROJETS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations du Energies Partagées en Alsace, élit Energies Partagées en Alsace comme membre du Conseil d'administration au collège "porteurs de projets" pendant un mandat de trois ans.

**ONZIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COLLEGE 2
PORTEURS DE PROJETS**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations du Ventabren Demain !, élit Ventabren demain ! comme membre du Conseil d'administration au collège "porteurs de projets" pendant un mandat de trois ans.

**DOUZIEME RESOLUTION - CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COLLEGE 4
RESEAUX TERRITORIAUX**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des motivations du ELISE, élit ELISE comme membre du Conseil d'administration au collège "réseaux territoriaux" pendant un mandat de trois ans.